

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION FLAINOISE
DU 04 FEVRIER 2002

Présents : Thomas HEPPEL, Gérard CHERVAZ, Michel THEVENOT,
Michèle LE TREUT

I – ELECTION DU BUREAU

Les membres du conseil d'administration ayant été réélus pour trois ans au printemps 2001, aucune modification n'est à faire.

II - Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 décembre 2001 est adopté à l'unanimité.

Les membres du bureau prennent note à nouveau que le siège de l'Association Flainoise est transféré et que l'adresse est désormais la suivante : *Les Grands Vans 74 300 Flaine*

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal, clos et signé après lecture.

